



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1. DESCRIPTIF DE CONTENU	4
1.1 Présentation de ce descriptif de contenu	4
1.1.1 Ce que contient ce chapitre	4
1.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre	4
1.2 Présentation du produit	5
1.2.1 Définition et contenu	5
1.2.2 Usages	5
1.2.3 Actualité et mise à jour	5
1.3 Spécifications techniques	5
1.3.1 Sources	5
1.3.2 Extension géographique	5
1.3.3 Références géodésiques	6
1.4 Gestion des identifiants	6
1.5 Définitions des termes employés	6
1.5.1 Définition du terme « classe »	6
1.5.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut	7
1.6 Classe PARCELLES_GRAPHIQUES	7
1.6.1 Définition	7
1.6.2 Description des attributs	7
2. DESCRIPTIF DE LIVRAISON	10
2.1 Présentation de ce descriptif de livraison	10
2.1.1 Ce que contient ce chapitre	10
2.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre	10
2.2 Caractéristiques de la livraison	10
2.2.1 Modalités de livraison	10
2.2.2 Emprises de livraison	10
2.2.3 Formats de livraison	11
2.2.3.1 Livraison France métropolitaine	11
2.2.3.2 Livraison régionale	11
2.2.4 Volume des données	11
2.3 Répertoires des données	12
2.3.1 Arborescence générale	12
2.3.2 Clefs MD5	12
2.3.3 Nomenclature	12
2.4 Répertoire RPG	13
2.4.1 1_DONNEES_LIVRAISON_{AAAA}	13
2.4.2 Fichier LISEZ-MOI.pdf	13
ANNEXES	14
Annexe A – Tables référentielles	14
Annexe B – Codes des régions	14

1. DESCRIPTIF DE CONTENU

1.1 Présentation de ce descriptif de contenu

1.1.1 Ce que contient ce chapitre

Ce chapitre décrit en termes de contenu, les caractéristiques du produit RPG (Registre Parcellaire Graphique).

Le terme RPG fait référence au produit RPG version 2.1 dans l'ensemble de ce document.

Le produit RPG version 2.1 fait référence au produit RPG pour les millésimes à compter de 2015.

1.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre

Ce chapitre ne décrit pas le produit RPG en termes de structure de livraison, laquelle est traitée dans le chapitre 2. DESCRIPTIF DE LIVRAISON qui contient les informations suivantes :

- organisation des données;
- nomenclature des fichiers et structure des données.

Ce document ne présente pas les évolutions du produit ni celles de la documentation; ces informations sont diffusées dans un document spécifique associé au produit et nommé « Suivi des évolutions » (**SE_RPG.pdf**).

L'ensemble de ces documents est disponible sur le site **géo**services de l'IGN, accessible en cliquant sur l'imagette ci-dessous :



Ce chapitre n'est pas un manuel d'utilisation du produit RPG.

1.2 Présentation du produit

1.2.1 Définition et contenu

Le Registre Parcellaire Graphique (RPG) est un système d'information géographique permettant l'identification des parcelles agricoles, géré par l'ASP (Agence de Service et de Paiement). Une version anonyme des données graphiques du RPG associées à certaines des données déclarées par les exploitants sont diffusées. Ces données fournissent des informations détaillées sur l'occupation du sol et les structures foncières et elles correspondent à l'ensemble des limites de parcelles agricoles déclarées l'année N, dans leur situation connue et arrêtée au 1^{er} janvier de l'année N+1.

1.2.2 Usages

Le RPG permet de connaître la localisation et certaines caractéristiques des parcelles des exploitants agricoles ayant déposé une déclaration en vue d'une aide de la PAC (Politique Agricole Commune).

<u>Limites d'usage</u>: Le RPG doit être manié avec prudence pour les analyses du foncier agricole (évolution, morcellement, accessibilité, etc.) car l'image donnée par le RPG est approximative :

- il manque des surfaces agricoles (surfaces des exploitations non aidées par exemple);
- ces manques ne sont pas les mêmes d'une année sur l'autre (évolution des aides, surfaces non déclarées pour une raison relative à la vie d'une exploitation, projet d'aménagement commencé puis différé, ...);

1.2.3 Actualité et mise à jour

Le RPG est mis à jour tous les ans.

1.3 Spécifications techniques

1.3.1 Sources

Les données sont déclarées par les exploitants. Ces données fournissent des informations détaillées sur l'occupation du sol et les structures foncières.

1.3.2 Extension géographique

Le produit RPG couvre l'ensemble des départements français. Les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont également couvertes.

1.3.3 Références géodésiques

Les données sont proposées de façon standard dans les systèmes légaux de référence suivants :

Zone	Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Unité	Résolution	Codes EPSG ¹
France métropolitaine	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	cm	2154
Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Martinique	RGAF09	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	m	cm	5490
Guyane	RGFG95	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 22	m	cm	2972
La Réunion	RGR92	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 40	m	cm	2975
Mayotte	RGM04	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 38	m	cm	4471

1.4 Gestion des identifiants

Il y aura continuité des identifiants de parcelles (**ID_PARCEL**) dans les prochaines éditions, mais les objets de l'édition 2022 du RPG, ainsi que leurs identifiants, n'ont pas de correspondance avec les objets du RPG des éditions antérieures (voir également le paragraphe 1.7 Classe **PARCELLES_GRAPHIQUES**).

1.5 Définitions des termes employés

1.5.1 Définition du terme « classe »

upe des objets de même genre (linéaire, ponctuel ou surfacique), de même dimension (bidimensionnel ou tridimensionnel) et définis par les mêmes attributs.

Chaque classe est présentée sous forme de fiche contenant les informations suivantes :

Définition: Définition de la classe. Cette définition s'applique à tous les objets de cette classe.

<u>Topologie</u>: Simple ou complexe.

Genre: Le genre spécifie la géométrie des objets de la classe (exemple: ponctuel 2D)

<u>Attributs</u>: Des attributs sont associés à chaque objet d'une classe et permettent de lui associer des informations à caractère quantitatif (valeurs d'attribut numériques) ou qualitatif (énumération de valeurs).

-

¹ European Petroleum Survey Group : https://epsg.io

1.5.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut

Définition: Définition de l'attribut.

Type : Précision sur la structure de l'attribut : caractère, entier, décimal, date, ...

<u>Contrainte sur l'attribut</u> : Cette contrainte précise si l'attribut doit être renseigné (Valeur obligatoire), ou dans quelles conditions il ne l'est pas. S'il n'y a pas de contrainte, l'attribut peut être vide.

<u>Valeurs de l'attribut</u> : Définitions de la signification des valeurs de cet attribut. La liste des valeurs possibles est fournie.

Une valeur particulière est utilisée :

Abréviation	Signification	Définition
NR		Cet attribut n'a pas pu être renseigné (information manquante)

1.6 Classe PARCELLES_GRAPHIQUES

1.6.1 Définition

Définition	Une parcelle graphique est la représentation surfacique d'une parcelle déclarée par un agriculteur (dans le cadre de la PAC).		
Topologie	Simple		
Genre	Surface 2D		
Attributs	ID_PARCEL CODE_CULTU CODE_GROUP CULTURE_D1 CULTURE_D2 SURF_PARC	Identifiant de la parcelle Code culture principale Code groupe de la culture principale Code culture dérobée 1 Code culture dérobée 2 Surface en hectares de la parcelle	

1.6.2 Description des attributs

• ID_PARCEL

Définition : Identifiant de la parcelle, entier unique sur l'ensemble des données.

Type: Caractères (10 max)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeur de l'attribut (exemple): 9390792

<u>Remarque</u> : l'**ID_PARCEL** n'est pas conservé entre l'édition 2022 du RPG et les éditions antérieures.

CODE_CULTU

Définition: Code de la culture principale de la parcelle.

Type: Caractères (3)

Valeurs de l'attribut : Les valeurs sont présentées dans une table référentielle disponible sur le site géoservices (lien en Annexe A).

CODE_GROUP

Définition : Code du groupe de la culture principale de la parcelle.

Type: Caractères (2)

Valeurs de l'attribut :

```
1, 2, 3, ...,28
```

Les valeurs sont présentées dans une table référentielle disponible sur le site géoservices (lien en Annexe A).

<u>Attention</u>: depuis l'édition 2015 (passage au RPG Version 2.0), certains codes de groupe de culture ne sont plus utilisés (10 : semences, 12 : gel industriel, 13 : autres gels et 27 : arboriculture) : les cultures correspondantes ont été transférées dans d'autres groupes et donc les valeurs 10, 12, 13 et 27 ont disparu.

Les parcelles concernées par ces groupes de culture dans le RPG version 1.0 ont donc été affectées à d'autres groupes de cultures dans la version 2.0. Elles n'ont pas disparu : elles existent toujours, mais dans une nouvelle nomenclature.

Ainsi généralement :

- les parcelles du groupe 27 (Arboriculture) ont rejoint le groupe 20 (Vergers);
- les parcelles des groupes 12 (Gel industriel) et 13 (Autres Gels) arrivent dans le groupe 11 (Gel (surfaces gelées sans production));
- les parcelles du groupe 10 (Semences) sont réparties selon leur nature :
 - o groupe 1 = Blé tendre,
 - o groupe 2 = Maïs grain et ensilage,
 - o groupe 3 = Orge,
 - o groupe 4 = Autres céréales).

Valeur particulière de l'attribut :

NR	Non renseigné
----	---------------

• CULTURE_D1

Définition : Code de la culture dérobée (culture intercalée entre 2 moissons de culture principale) sur la parcelle.

Type: Caractères (3)

Valeurs de l'attribut : L'attribut n'est rempli que s'il existe une culture dérobée sur la parcelle.

Dans ce cas, les valeurs sont présentées dans une table référentielle disponible sur le site géoservices (lien en Annexe A).

• CULTURE_D2

Définition : Code de la seconde culture dérobée (culture intercalée entre 2 moissons de culture principale).

Type: Caractères (3)

Valeurs de l'attribut : L'attribut n'est rempli que s'il existe une seconde culture dérobée sur la parcelle.

Dans ce cas, les valeurs sont présentées dans une table référentielle disponible sur le site **géoservices** (lien en **Annexe A**).

• SURF_PARC

Définition : Surface en hectares à deux décimales de la parcelle cultivée.

Type: Décimal (8,2)

2. DESCRIPTIF DE LIVRAISON

2.1 Présentation de ce descriptif de livraison

2.1.1 Ce que contient ce chapitre

Ce chapitre décrit la manière dont les données du produit RPG sont organisées : nomenclatures des répertoires et des fichiers.

2.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre

Ce chapitre ne décrit pas le produit RPG en termes de contenu, lequel est traité dans le chapitre 1. DESCRIPTIF DE CONTENU.

Ce document ne présente pas les évolutions du produit ni celles de la documentation ; voir paragraphe 1.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre.

Ce chapitre n'est pas un manuel d'utilisation du produit RPG.

2.2 Caractéristiques de la livraison

2.2.1 Modalités de livraison

Les données du produit RPG ne sont livrées que par téléchargement en projections légales, via le site **gé**oservices de l'IGN, accessible en cliquant sur l'imagette ci-dessous :



Différents fichiers compressés (compression 7-Zip) sont à télécharger directement sur la page du produit.

Une fois le fichier souhaité décompressé, l'utilisateur se retrouve avec un répertoire qui porte le même nom que celui du fichier 7-zip.

Ce répertoire contient l'arborescence générale décrite au paragraphe 2.3 Répertoire des données.

2.2.2 Emprises de livraison

Les territoires suivants sont disponibles en téléchargement :

- France métropolitaine ;
- Régions métropolitaines et d'outre-mer (les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont livrées avec la région Guadeloupe).

La liste des codes des régions est fournie en Annexe B du présent document.

Attention : Les données d'une région sont constituées des parcelles totalement incluses ou en partie dans la région.

Certaines parcelles sont à cheval sur des limites régionales et se retrouvent donc dans chaque lot régional concerné. Si on charge plusieurs régions limitrophes, des doublons exacts peuvent donc apparaître en limite de région. Il est aisé de retirer ces doublons du fait de l'unicité des identifiants de parcelles.

2.2.3 Formats de livraison

Plusieurs formats sont proposés selon l'emprise de livraison (voir paragraphe 2.2.2 Emprises de livraison).

2.2.3.1 Livraison France métropolitaine

Les données sont livrées au format GeoPackage :

Extension	Description
.gpkg	Format de données géospatiales

2.2.3.2 Livraison régionale

Les données sont livrées au format Shapefile.

Au format Shapefile, chaque répertoire contient 5 fichiers par classe avec pour extensions :

Extension	Description
.dbf	Sémantique des données
.prj	Projection des données
.shp	Géométrie des données
.shx	Index des géométries
.cpg	Encodage des caractères

Voir paragraphe 2.4.1 1_DONNEES_LIVRAISON_{AAAA}.

2.2.4 Volume des données

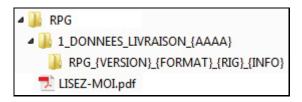
À titre indicatif, le volume de livraison approximatif est le suivant :

Zone	Volume global des données
France entière	
(France métropolitaine + Départements et Régions d'Outre-Mer)	6 Go

2.3 Répertoires des données

2.3.1 Arborescence générale

L'arborescence des répertoires de livraison est la suivante :



2.3.2 Clefs MD5

Les fichiers .md5 présents dans différents répertoires de l'arborescence, sont des signatures de fichiers qui permettent de contrôler l'intégrité de la livraison (après copie, téléchargement, etc.), par rapport aux fichiers initiaux.

2.3.3 Nomenclature

Pour tous les répertoires décrits ci-après, la nomenclature adoptée est la suivante :

AAAA	Année de l'édition des données.
VERSION	Version du produit (une version 2.0 est codée 2-0).
FORMAT	Format de livraison Shapefile (SHP).
RIG	Référence Interopérabilité Géodésique. Ce code propre à l'IGN donne la projection de livraison (<u>exemple</u> : LAMB93 pour Lambert-93). Le fichier <i>IGNF.xmI</i> , disponible en ligne, contient l'ensemble des codes. Consulter le fichier <i>LISEZ-MOI.pdf</i> pour y accéder (voir paragraphe 2.4.2 Fichier <i>LISEZ-MOI.pdf</i>).
INFO	Précise la zone géographique et l'édition des données.

Se référer au paragraphe 2.4 Répertoire RPG pour l'organisation et la nomenclature des données.

2.4 Répertoire RPG

2.4.1 1_DONNEES_LIVRAISON_{AAAA}

<u>Contenu</u> : Ce répertoire contient des sous-répertoires par emprise de livraison du produit nommés de la manière suivante :

RPG_{VERSION}_{FORMAT}_{RIG}_{INFO}

Se reporter au paragraphe 3.2.3 Nomenclature pour la nomenclature des répertoires.

Un ou plusieurs fichiers peuvent être livrés par couche en fonction de l'emprise et donc du format de livraison.

Se reporter au paragraphe 2.2.3 Formats de livraison pour consulter les extensions des fichiers.

Pour une meilleure lisibilité, un seul fichier est indiqué, sans extension :

PARCELLES_GRAPHIQUES

2.4.2 Fichier LISEZ-MOI.pdf

Afin de comprendre comment utiliser les données IGN, plusieurs compléments sont disponibles en ligne, notamment sur l'Espace professionnel de l'IGN. Le fichier *LISEZ-MOI.pdf* décrit l'ensemble de ces documents facilitant ainsi la prise en main des données.

Annexe A - Tables référentielles

En complément des données RPG, sont également mises à disposition trois tables de référentiels pour faciliter l'utilisation de ces données (liens ci-dessous).

Une partie de ces référentiels était précédemment contenue dans cette présente annexe ; ils ont été extraits pour pouvoir être utilisé directement.

Un nouveau référentiel contenant l'ensemble des codes culture utilisés avec des informations complémentaires est également mis à disposition.

• Table référentielle historisée des cultures : REF CULTURES

De cette table ne sont retenus que les champs suivants : CODE, LIBELLE CULTURE, CAMPAGNE DEBUT, CAMPAGNE_FIN. Pour chaque code, un libellé explique sa signification et fournit ses dates d'utilisation ;

 Table référentielle des cultures et des groupes de cultures : REF CULTURES GROUPES CULTURES

Table propre à la diffusion du RPG : La notion de groupe de culture dans cette table ne correspond pas à la notion de groupe de cultures du règlement PAC ni à celle des référentiels ISIS. Dans cette table, chaque code culture est expliqué par un libellé et lié à un code de groupe de culture et son libellé;

Table référentielle des cultures dérobées : REF_CULTURES_DEROBEES
 Dans cette table, chaque code de culture dérobée est expliqué par un libellé.

Annexe B - Codes des régions

Le tableau ci-dessous fournit les codes des différentes régions administratives.

Code	Nom de la région
01	Guadeloupe
02	Martinique
03	Guyane
04	La Réunion
06	Mayotte
11	Île-de-France
24	Centre-Val de Loire
27	Bourgogne-Franche-Comté
28	Normandie
32	Hauts-de-France
44	Grand Est
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
75	Nouvelle-Aquitaine
76	Occitanie
84	Auvergne-Rhône-Alpes
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur
94	Corse